



Commune de

Baelen

N° 408

SEPTEMBRE
OCTOBRE

2018

INFOS COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

DOSSIER

LE NOUVEAU HALL COMMUNAL

PAROLE À...

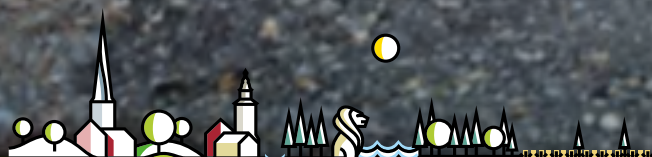
Céline Scheen

NATURE

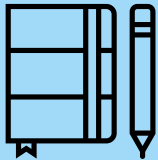
Le merle noir

JOGGING

LES RÉSULTATS DES BAELENOIS







RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au numéro unique: **1733**.

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

En semaine, le numéro pour contacter le médecin généraliste de garde est le 087/33.87.00, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOË	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN (domicile)	
087.76.61.48	Neupré 17 BILSTAIN
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN (domicile)	
087.76.61.48	Neupré 17 BILSTAIN
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Consultations du docteur Xhaufnaire

À partir de janvier 2018, les consultations médicales se feront uniquement sur rendez-vous, ceci afin de répondre à la majorité d'entre vous et d'améliorer la qualité de votre consultation. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le numéro de téléphone habituel: 087/76.30.81.

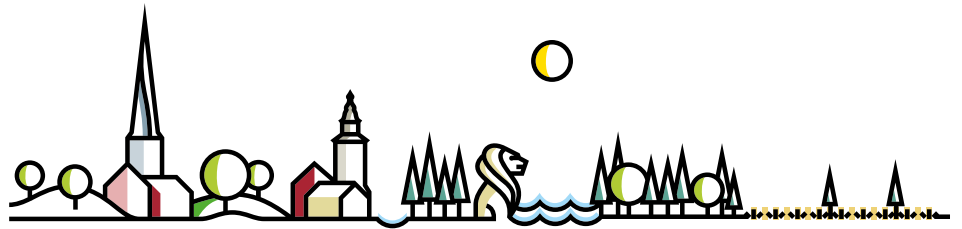
Dr. Xhaufnaire

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCIOT Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	



COMMENT VOTER ?

EN BELGIQUE, **LE VOTE EST UN DEVOIR CITOYEN OBLIGATOIRE** POUR TOUS. CECI VAUT ÉGALEMENT POUR LES ÉTRANGERS QUI SE SONT INSCRITS AU PRÉALABLE À L'ÉLECTION. EN WALLONIE, TOUTES LES COMMUNES VOTERONT SUR PAPIER POUR ÉLIRE LES NOUVEAUX MANDATAIRES COMMUNAUX ET PROVINCIAUX (ALORS QU'EN COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE, LE VOTE SE FERA SUR ORDINATEUR).

Le **dimanche 14 octobre**, entre **8h00 et 13h00**, vous devrez vous présenter au bureau de vote, **muni de votre carte d'identité** et de **votre convocation**.

Les électeurs de nationalité belge recevront 2 bulletins de vote différents et estampillés au verso d'un timbre portant la date de l'élection ainsi que la mention de la commune: l'un de couleur blanche pour les élections communales, l'autre de couleur verte pour les élections provinciales. Les électeurs étrangers recevront un seul bulletin de vote de couleur blanche. En effet, seuls les électeurs belges ont le droit de vote aux élections provinciales.

Ensuite, vous pouvez vous rendre directement dans un des isolements libres afin d'émettre votre vote.

Pour être valable, votre vote doit être émis sur une seule et même liste.

3 POSSIBILITÉS S'OFFRENT À VOUS:

- soit vous **votez pour une liste** en rougissant la case de tête située en dessous du nom du parti;
- soit vous **votez pour un ou plusieurs candidats d'une même liste** en rougissant la case à côté du nom du candidat de votre choix;
- soit vous **votez pour une liste et un ou plusieurs candidats de cette liste** en rougissant la case de tête située sous le nom du parti de votre choix et des cases à côté du nom des candidats de votre choix. Attention, dans ce cas, le vote pour la liste ne compte plus. Seuls les votes de préférence en faveur des candidats sont pris en compte.

IMPORTANT!

Le décret du 9 mars 2017 supprime l'effet dévolutif de la case de tête. Désormais, les votes en case de tête ne constitueront plus un « pot » dont la moitié était répartie entre les candidats pour atteindre le chiffre d'éligibilité. Ils sont désormais comptabilisés uniquement pour déterminer le nombre d'élus auxquels cette liste a droit.

ATTENTION

Votre vote ne sera pas pris en compte si:

- vous votez pour plusieurs listes différentes,**

LISTE A		LISTE B	
1	CANDIDAT 1	1	CANDIDAT 1
2	CANDIDAT 2	2	CANDIDAT 2
3	CANDIDAT 3	3	CANDIDAT 3
4	CANDIDAT 4	4	CANDIDAT 4
5	CANDIDAT 5	5	CANDIDAT 5

- vous votez pour un ou plusieurs candidats de partis différents,**

LISTE A		LISTE B	
1	CANDIDAT 1	1	CANDIDAT 1
2	CANDIDAT 2	2	CANDIDAT 2
3	CANDIDAT 3	3	CANDIDAT 3
4	CANDIDAT 4	4	CANDIDAT 4
5	CANDIDAT 5	5	CANDIDAT 5

- le bulletin de vote est altéré par une marque ou un dessin en dehors des cases de vote,**
- le bulletin ne comporte aucune case rouge (vote blanc)**

Une fois votre vote effectué, repliez vos bulletins de vote et introduisez-les dans les urnes prévues à cet effet. Le président de bureau de vote ou un assesseur vous restituera votre carte d'identité et votre convocation estampillée.

Source: www.electionslocales.wallonie.be



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet: www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination: Maurice FYON

Prochaine édition: **novembre-décembre 2018** distribué vers le **12 novembre 2018**

Date limite de remise des documents: 15 octobre 2018

Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h | 14h00 - 16h00
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h | 14h00 - 16h00
Vendredi 8h30 - 12h
Samedi 9h - 12h (permanence)
(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois). Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée le **jeudi 27 septembre** (Fête de la Communauté française) les **jeudi 1^{er} et vendredi 2 novembre** (Toussaint) le **jeudi 15 novembre** (Fête de la Dynastie)

CARTES D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUES BELGES

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois sauf en juillet-août (voir ci-dessus).

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Jonathan GENTEN, r. Longue, 3 (26/06)
Jean HERCOT, Honthem, 42 (08/07)
Leon PIETTE, rte d'Eupen, 194/1 (11/07)
Dona BÖHM, rte d'Eupen, 7/C/1 (24/07)
Viviane HALKIN, Oeveren, 5 (26/07)
Amin BABA, rte d'Eupen, 137 (30/07)

Mariages

Stephan OHN et **Anne FRAIPONT**,
rte d'Eupen, 7/A (23/06)
Benoît PELZER et **Nathalie RETERRE**,
ch. des Passeurs, 8 (23/06)
Patrick RADERMACHER et **Cindy LENNERTS**,
rte d'Eupen, 78 (30/06)
Quentin GILLET et **Audrey HEEREN**,
rte Jean XXIII, 21 (28/07)
Moé MEERGANS et **Aurélié GILLON**,
rue Albert 1^{er}, 11 (18/08)
Maxime DEGBOMONT et **Anaïs JAMSIN**,
Hoyoux, 5 (18/08)

Décès

Edith PLUMACHER, épouse de Bruno Colaris,
r. du Pensionnat, 7 (26/06)
Marie-Christine LAHAYE, Honthem, 61 (28/06)
Huberte TRUYENS, r. du Pensionnat, 7 (20/07)
Irène GEROMBOUX, vve de Mathieu Burgers,
r. du Pensionnat, 7 (16/08)
Mohammed BAKKALI, Maroc (04/05)
Henri WEGNEZ, vf de Josette Deuse,
clos des Jonquilles, 21 (28/06)

PLANNING PARUTIONS 2018 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
nov/déc 2018	15-oct-18	lundi 12 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours.
La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.



TONTES DE PELOUSES

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses et de tout engin bruyant est **INTERDIT durant toute la journée, les dimanches et jours fériés, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.** (article 132.2 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal).

OBJETS TROUVÉS

- 🔍 le **31/07** à Oeveren, une **clé de voiture** (type **VW/Seat**) avec commande à distance.
- 🔍 le **19/08** Allée des Saules, un **trousseau de clés de maison**.
- 🔍 en juillet au centre de Baelen, un **jeune chat noir et blanc**.
Si vous le reconnaissez, contactez l'administration communale, qui transmettra.



Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale.
N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.



Welkenraedt, Plombières, Baelen

Place des Combattants, 21-4840 WELKENRAEDT
T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00
E maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

Lundi et mercredi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00
Mardi, jeudi et vendredi 8h30 à 12h00

ALE DE BAELEN (ASBL)

Rue de la Régence, 6 - B-4837 Baelen
Tél. 087/76.01.28 - ale@baelen.be

CHANGEMENT D'HORAIRE À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2018 !

Lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h00 (l'après-midi sur rendez-vous uniquement).

Mercredi : possibilité, en cas de nécessité, de joindre l'ALE de Limbourg (Avenue Victor David, 15) au 087/76.04.09 entre 9h et 15h.



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

A Baelen et à Membach, le jour de collecte des déchets est le LUNDI :

chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel). Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le **dimanche après 18h ou le lundi avant 6h.**

LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN - BAELEN

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI - Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - 4000 LIEGE | Tél. : 04/230.11.11 | Fax: 04/230.11.20 | www.spi.be



Poste de Police de Baelen

Tél. : 087/76.66.71

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30

Mercredi, vendredi : de 15h00 à 17h00

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)

En cas d'urgence, formez le 101

CHANTIER NATURE POUR LES BORNES PRUSSIENNES

DIMANCHE 21 OCTOBRE 2018 – APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

Comme nous vous l'avons annoncé dans le bulletin communal de mars-avril, le Groupe de Travail « sentiers et patrimoine » de « 4837 en actions » travaille à la création de **trois promenades balisées** destinées à faire découvrir les anciennes bornes-frontières belgo-prussiennes de notre commune. Les prochains bulletins communaux vous donneront de plus amples informations sur ces promenades (carte, histoire etc.).



Mais ces promenades n'auront d'intérêt que si les fameuses bornes sont accessibles et/ou visibles.

Aujourd'hui, l'heure est donc au **débroussaillage** pour dégager certaines bornes enfouies sous la végétation ou dans la terre, dans la boucle Sud, en Hertogenwald.

Ce débroussaillage aura lieu le **dimanche 21 octobre** dans le cadre de la « **Semaine des Sentiers** » de la Région wallonne.

POURQUOI PASSER PAR « SENTIERS.BE » ?

Sentiers.be est une association sans but lucratif qui s'investit dans la défense et la promotion des chemins et sentiers publics pour les usagers non-motorisés.

L'association est notre « fenêtre » à la Région wallonne et elle nous prodigue de nombreux conseils logistiques, nous informe sur la législation des sentiers et l'accès aux cartes, diffuse l'information de notre chantier sur son site, nous fournit les affiches publicitaires pour la « semaine des sentiers », ainsi que deux plaques toponymiques portant le nom de notre balade, comme celles reçues pour la Montagne du Dragon.



Nous faisons donc **appel à toutes les bonnes volontés** pour débroussailler l'accès à quelques bornes de la boucle Sud « Hertogenwald ». Le travail sera expliqué sur place.

RENDEZ-VOUS DIMANCHE 21 OCTOBRE

✓ À **9 heures** à **Hütte**, 4700 Eupen, devant l'étang des derniers tennis, arrêt de bus « Hütte » de la ligne TEC 725 (parking voitures au bout de la route).

OU, si vous ne pouvez pas être présents le matin, un autre rendez-vous est proposé

✓ À **13 heures** dans le **parking du camping Hertogenwald**, Oestrasse 78, 4700 Eupen. (Il faudra être ponctuel car le groupe traversera le camping pour s'enfoncer en forêt.)



À emporter : votre pique-nique et vos outils de travail (gants de travail, coupe-branche, cisaille, râteau, tronçonneuse, pioche, ou tout autre outil à votre disposition)

Pour la mise en valeur du patrimoine de notre beau village, venez nombreux !

GRAND MERCI D'AVANCE !

Le GT « Sentiers et Patrimoine » de « 4837 en actions »

15.000 € DE LA RÉGION WALLONNE POUR RESTAURER NOS BORNES !



COMME VOUS AVEZ PU LE LIRE DANS LE BULLETIN COMMUNAL N° 405 DE MARS-AVRIL 2018, LE GROUPE DE TRAVAIL « SENTIERS ET PATRIMOINE » DE « 4837 EN ACTIONS » S'EST LANCÉ EN 2017 DANS UN NOUVEAU PROJET POUR METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE HISTORIQUE DE NOTRE BEAU VILLAGE: LA CRÉATION DE 3 PROMENADES EN BOUCLE PASSANT PAR LES ANCIENNES BORNES-FRONTIÈRES BELGO-PRUSSIENNES DE BAELEN-MEMBACH, AINSI QUE L'ORGANISATION, EN COLLABORATION AVEC LES COMMUNES LIMITOPHES, D'UNE GRANDE MANIFESTATION FESTIVE EN ÉTÉ 2019, POUR CÉLÉBRER LE 100E ANNIVERSAIRE DU RATTACHEMENT DES CANTONS DE L'EST À LA BELGIQUE PAR LE TRAITÉ DE VERSAILLES.

En mars dernier, la commune de Baelen a été informée d'un **appel à projets de la Région wallonne pour l'octroi d'une bourse de 15.000 € destinée à restaurer des éléments du « petit patrimoine**

populaire wallon insolite ». Les bornes-frontières faisaient partie du patrimoine concerné et l'information fut transmise au Groupe de travail « Sentiers et Patrimoine » qui aussitôt répondit positivement à l'appel.

Pour l'envoi des candidatures, la Région wallonne demandait une description complète du projet (histoire régionale et désignation des anciennes bornes à restaurer + travaux annexes) comprenant un plan de situation (cartes géopolitiques anciennes et récentes), une description de l'élément patrimonial (avec liste des bornes classées au patrimoine wallon), un reportage photographique avec détails des travaux à réaliser et une évaluation chiffrée du projet envisagé, avec planning de réalisation.

La conception et la rédaction du dossier furent confiées à Nadine Robert, animatrice du GT.

Ce dossier de 27 pages et 165 photos miniaturisées attira l'attention de notre Ministre du Patrimoine, Monsieur René Collin :

Une prime de 15.000 € est octroyée à notre commune pour restaurer les anciennes bornes-frontières belgo-prussiennes, en prévision du grand événement de 2019 !

Le 100^e anniversaire du Traité de Versailles sera célébré en grande pompe avec les communes voisines et fera probablement partie d'une séquence d'événements dans tous les cantons de l'est. Vous serez tenus au courant du projet au fur-et-à-mesure de sa conception.

Merci à la Région wallonne pour ce beau cadeau !

Et n'hésitez pas à rejoindre notre groupe de travail pour contribuer à ce projet passionnant !

Cyril Crosset, David Gutierrez, Dorreen Leigsnering, Jean-Marie Letocart et Nadine Robert



ÉLECTIONS DU 14 OCTOBRE 2018

VOUS ÊTES CITOYEN BAELENOIS DE 18 ANS OU PLUS ET VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE UTILE AU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE ? CECI VOUS CONCERNE !

Le dimanche 14 octobre 2018 le matin, 4 bureaux de vote seront installés à Baelen et à Membach pour permettre à chacun d'exprimer son choix quant aux candidats conseillers communaux et provinciaux. Ensuite, l'après-midi, 2 bureaux de dépouillement travailleront afin d'obtenir les résultats du scrutin communal, et 2 autres bureaux dépouilleront à Limbourg les urnes du scrutin provincial.

Ces bureaux sont constitués chacun d'1 président(e), d'1 secrétaire et de 4 assesseurs.

Cela signifie qu'au total, l'administration communale a besoin de 6 présidents, 6 secrétaires et 24 assesseurs effectifs pour les bureaux de Baelen, et de 2 présidents, 2 secrétaires et 8 assesseurs effectifs pour le dépouillement à Limbourg, afin d'assurer le bon déroulement des élections.

Nous vous invitons à vous manifester dès maintenant si l'un de ces rôles vous intéresse. Vous pouvez vous adresser à M^{mes} A. BOVY (087/76.01.16 – anne.bovy@baelen.be) ou C. PLOUMHANS (087/76.01.10 – dg@baelen.be).

C. PLOUMHANS, Directrice générale

11 NOVEMBRE 2018 – ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

LES REPRÉSENTANTS DES ANCIENS COMBATTANTS DE BAELEN-MEMBACH VOUS INVITENT À PARTICIPER NOMBREUX AUX MANIFESTATIONS QU'ILS ORGANISENT COMME SUIT :

11 NOVEMBRE À MEMBACH

9h30 : Accueil des Anciens Combattants à la maison communale par M. le Bourgmestre, MM. les Echevins, Mme la Présidente du CPAS ainsi que M^{mes} et MM. les Conseillers communaux.

Les présidents et délégués des sociétés locales, les enseignants ainsi que les enfants de l'école de Membach seront associés à cette manifestation.

Départ en cortège pour le dépôt de fleurs aux deux monuments, rue des Fusillés, place Th. Palm, ainsi qu'au cimetière de Membach.

11 NOVEMBRE À BAELEN

11h00 : Messe fondée par les Anciens Combattants en l'église Saint-Paul. Réception des Anciens Combattants devant l'église. Les présidents et délégués des sociétés locales, les enseignants ainsi que les enfants de l'école de Baelen seront associés à cette manifestation.

Après la messe, dépôt de fleurs aux Monuments aux Morts et départ en cortège à travers le village.

Réception à la cafétéria du Foyer culturel.

Cordiale bienvenue à tous.

Pour la F.N.C., **M. Henri BASTIN**, Porte-drapeau

Par le Collège, La Directrice générale, **C. PLOUMHANS**

Le Bourgmestre, **M. FYON**

Distributions d'arbres, formations à la taille et à la plantation, balades, films, lectures, séances d'informations, ateliers, etc.

Du 19 au 25 novembre 2018,
PARTICIPEZ À LA SEMAINE DE L'ARBRE
au Pays de Herve !

sur le site www.bocagepaysdeherve.be,
vous pourrez : proposer des activités, consulter
l'agenda, mais également commander des arbres
fruitiers et arbustes en participant à
un achat groupé !

... pour les grands, pour les petits, pour les
passionnés, pour les novices, pour les jardiniers,
pour les rêveurs, pour les entrepreneurs, pour les
urbanistes, pour les agriculteurs, ...
Il y en aura pour tous les goûts, participez !

Plus d'infos : GAL Pays de Herve asbl
info@galpaysdeherve.be - 087/33.30.37

NOVEMBRE 2018

LA SEMAINE DE L'ARBRE
AU PAYS DE HERVE

Rendez-vous sur www.bocagepaysdeherve.be pour :

- Proposer un événement
- Consulter l'agenda des activités
- Participer aux achats groupés d'arbres et arbustes

Plus d'infos : GAL Pays de Herve asbl
info@galpaysdeherve.be - 087/33.30.37

Plus d'infos : GAL Pays de Herve asbl
info@galpaysdeherve.be - 087/33.30.37

LE SAVIEZ-VOUS?

L'ÉMONDAGE DES PLANTATIONS

BIEN DES CITOYENS N'ONT PAS UNE INFORMATION PRÉCISE CONCERNANT CERTAINES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ, DE SALUBRITÉ ET DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUES. NOUS AVONS DÉCIDÉ DE PUBLIER DANS CETTE RUBRIQUE DES EXTRAITS DE L'ORDONNANCE DE POLICE ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE ADOPTÉE PAR LE CONSEIL COMMUNAL.

L'émondage des plantations se trouvant sur les propriétés, en bordure de voirie.

LES HAIES ET PLANTATIONS BORDANT LA VOIE PUBLIQUE ET DÉLIMITANT LES PRAIRIES ET TERRAINS EXPLOITÉS PAR NOS AGRICULTEURS :

- ✔ La taille doit avoir lieu au minimum une fois par an et avant le 1^{er} novembre.
- ✔ L'entretien du talus ou de l'accotement herbeux de la voie publique sur une largeur de 50 cm doit être assuré également.
- ✔ La largeur de la haie placée à la limite du domaine public ne peut dépasser 20 cm de l'aplomb du pied de la haie, du côté de la voie publique.
- ✔ Les branchages taillés doivent être évacués dans les huit jours sauf s'il s'agit d'accotements herbeux hors agglomération et que les branchages sont déchiquetés à un gabarit inférieur à 1 cm x 2,5 cm.

LES HAIES ET PLANTATIONS BORDANT LA VOIE PUBLIQUE ET DÉLIMITANT LES PARCELLES BÂTIES AINSI QU'LES PARCS ET JARDINS EN ZONE AGGLOMÉRÉE :

- ✔ La plantation des haies ne peut être effectuée à moins de 50 cm de la limite du domaine public.
- ✔ La taille doit avoir lieu autant de fois que nécessaire afin de ne pas laisser déborder la haie ou plantation sur la voie publique à moins de 2,5 m au-dessus du sol.
- ✔ Le ramassage et l'évacuation des déchets et branches résultant de la taille doivent être immédiats.



DISPOSITIONS APPLICABLES À TOUTES LES PLANTATIONS ET HAIES BORDANT LA VOIE PUBLIQUE :

- ✔ La taille des plantations et haies empêchera en permanence tout débordement sur la partie carrossable d'une voie publique à moins de 4,5 m au-dessus du sol et tout débordement à moins de 3 m du sol de toute voie publique non carrossable ou réservée aux piétons, cyclistes et cavaliers.
- ✔ La taille des plantations et haies situées à l'intérieur d'un virage empêchera tout débordement sur le domaine d'une voie publique carrossable à moins de 4,5 m du sol. La même mesure est applicable jusqu'à 10 m de l'amorce de l'intérieur d'un virage.
- ✔ La taille ne peut maintenir de débordements au-dessus d'un accotement ou d'un trottoir en ligne droite ou à l'extérieur d'un virage à moins de 2,5 m du sol ni réduire d'aucune manière la largeur d'un trottoir ou d'un accotement le long d'une voie carrossable.
- ✔ La taille des haies le long d'un chemin non carrossable doit laisser en permanence une distance latérale dégagée de 2 m par rapport à l'axe d'un chemin et ne peut jamais déborder sur le domaine public si le chemin a une largeur légale inférieure à 4 m, même si des plantations existent sur le domaine public.

Le riverain est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par l'autorité compétente.

Dans le cas d'une parcelle comportant plusieurs copropriétaires, l'obligation incombe solidairement à chacun d'eux.

AVANT QU'IL SOIT TROP TARD !!!

AVEZ-VOUS PENSÉ À VÉRIFIER VOS DÉTECTEURS DE FUMÉE ?



BEAUCOUP D'HABITATIONS ONT ÉTÉ ÉQUIPÉES DEPUIS L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT WALLON (1^{ER} JUILLET 2016), CEPENDANT, VU LEUR DURÉE DE VIE (10 ANS MAXIMUM), NOMBRE D'ENTRE EUX DOIVENT ÊTRE REMPLACÉS.

Chaque année en Belgique, des dizaines de personnes perdent la vie dans des incendies de bâtiment.

Les détecteurs de fumée peuvent vous sauver la vie.



Petit rappel; toutes les habitations doivent en être pourvues.

LA RÈGLE : 1 DÉTECTEUR PAR NIVEAU DE VIE PAR 80 M².

Le samedi 15 septembre de 9h à 13h, le personnel de la zone Vesdre - Hoëgne & Plateau vous accueillera dans tous les postes de secours afin de vous donner les conseils adéquats pour le placement et l'entretien de vos détecteurs.

Nous vous proposerons également des détecteurs de fumée à la vente.

Besoin de conseils ou d'une visite de votre habitation ?

Prenez contact avec notre conseiller en prévention incendie via l'adresse mail : cpi@zone-vhp.be, il se fera un plaisir de vous recontacter.

DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.


FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à bulletincommunal@baelen.be un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!

 Votre commune est également sur facebook!

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LA PAIX : EN IMAGES...



Le 21 septembre a été proclamé par les Nations unies journée internationale de la paix afin de permettre toutes les initiatives qui entendent promouvoir les idéaux de paix. Cette année, l'accent est tout particulièrement mis sur l'abolition des armes nucléaires et la signature d'un Traité qui les interdit sans équivoque. La campagne internationale ICAN (campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires), qui est à l'initiative de ce processus, a reçu en 2017 le prix Nobel de la paix. En soutien à cette campagne, le drapeau de la paix flottera sur la commune de Baelen

durant la semaine du 21 septembre. Pour plus d'infos : www.journeedelapaix.be

... ET EN MUSIQUE



L'opération Ringing the Bells est lancée dans l'Europe entière à l'occasion de l'Année européenne du patrimoine culturel. Le 21 septembre, pour célébrer la journée internationale de la Paix, les cloches de nos églises sonneront de 18h à 18h15

LE JUMELAGE MEMBACH-GIJZEGEM REPREND VIGUEUR !



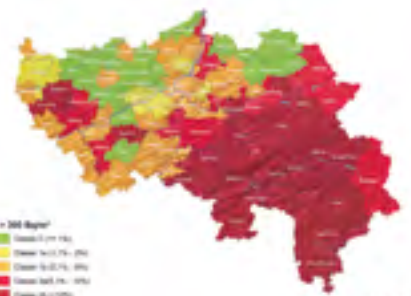
La pierre commémorative du jumelage installée à Gijzegem

En juillet dernier, la ville d'Alost a mis en place un nouveau monument en souvenir du jumelage entre Membach et la commune de Gijzegem, en collaboration avec le cercle civil Denderland. Ce monument remplace la pierre installée en 1977 sur la place de Gijzegem, au moment du jumelage. C'est un épisode intéressant de l'histoire de nos deux communes qui est ainsi rappelé à nos mémoires : il y a plus de 40 ans, alors que les querelles communautaires reprennent vigueur après une certaine accalmie, il y a des petites communes wallonnes et flamandes qui, au contraire, sympathisent... Le jumelage entre Membach et Gijzegem a eu lieu à l'initiative de J. Schelfhout, Gijzegemois natif de Membach, et du Membachois M. Beckers. Les deux communes sont des localités à caractère rural, et ont donc des intérêts communs. A Membach aussi, une pierre, scellée dans le mur de l'ancien cimetière, proche de l'église, rappelle les dates de ces rencontres chaleureuses.

Membach et Gijzegem ont toujours des points communs, notamment une passion pour le carnaval. Peut-être y a-t-il matière à raviver ce jumelage ?

CAMPAGNE RADON 2018

Le radon est un gaz radioactif, inodore et incolore, qui se trouve naturellement dans le sol et peut s'infiltrer dans les habitations. Il est la deuxième cause de cancer du



poumon! Notre région est particulièrement concernée et il est donc important d'être informé. Le SAMI (Service d'Analyse des Milieux Intérieurs) de la Province de Liège, en collaboration avec l'AFCN (l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire), propose de tester la présence de ce gaz dans nos foyers. Pour ce faire, vous pouvez acquérir un détecteur via le site www.actionradon.be (tarif : 20€, à commander entre le 1er octobre et le 31 décembre). Le détecteur se place dans la pièce la plus occupée du rez-de-chaussée pour une durée de trois mois. Il est ensuite renvoyé au SAMI qui procède aux analyses et transmet les résultats. En fonction de ces derniers, des conseils et remédiations sont proposés afin de diminuer le taux de radon dans le logement concerné.

Pour plus d'infos : www.actionradon.be

DEMANDER UN RACCORDEMENT À LA SWDE - UNE NOUVELLE PROCÉDURE À SUIVRE



La Société Wallonne des Eaux nous informe que toutes les demandes de nouveau raccordement au réseau public de distribution d'eau se font désormais en ligne, à partir du site www.swde.be. Les demandes de modification de raccordement (déplacement ou ajout de compteur) suivent également la même procédure, via le site internet.

Ces nouvelles dispositions, qui concernent plus particulièrement les candidats bâtisseurs et futurs propriétaires, sont déjà en cours. Vous ne trouverez donc plus de formulaires papier pour effectuer votre demande de raccordement ou de modification.

SOUVENIRS DE VACANCES

Les vacances ont été animées à Baelen : pendant 6 semaines, les enfants des plaines de vacances ont participé aux activités préparées par les animateurs autour de thèmes différents chaque semaine. Piscine, bricolages et activités extérieures ont donc rythmé leurs journées durant tout le mois de juillet et pendant 2 semaines en août, pour un été qui bouge ! En juillet, les 2 stages Vacances Actives en collaboration avec la Province de Liège, cuisines des contes de fées et atelier cinéma, ont permis aux participants d'en apprendre plus et de vivre de nouvelles expériences. En août, la journée à la ferme restera un grand souvenir pour tous, grands et petits, qui auront visité les étables, tenté la traite, et observé le vétérinaire qui soigne les vaches.

SOUVENIRS DE VACANCES



LES PLAINES DE VACANCES



LA CUISINE DES CONTES DE FÉES



FAIS TON CINÉMA



LES PLAINES DE VACANCES



LES PLAINES DE VACANCES



JOGGING

LES RÉSULTATS DES BAELENOIS

Pour sa 21^e édition, le jogging organisé par le Club Cycliste Baelenois a à nouveau attiré du monde à Baelen en cette veille du 15 août. L'été très chaud avait entraîné une baisse des préinscriptions, qui faisait craindre une chute du nombre de participants. Mais le soir du 14 août, par des températures plus clémentes, ce sont près de 800 coureurs qui ont pris part à la course de 7.7km, soit un chiffre comparable aux années précédentes. Avant eux, 169 enfants avaient participé aux courses de 1 et 2km. Parmi ces coureurs, de nombreux Baelenois, ainsi que les participants aux entraînements Je Cours Pour Ma Forme et plusieurs membres du club de football local. Voici leurs résultats :

KIDS RUN 1KM

Pos	Nom	Age	Temps
1.	F CHARBON LUCIE	8	3:40
4.	SLEPSOW NOAH	8	3:43
5.	LESPIRE MANOAH	6	3:47
11.	ERNST LUCAS	7	4:05
17.	MARGREVE NICOLAS	6	4:12
18.	F LESPIRE MIA	6	4:13
22.	F MARGREVE LOUISE	8	4:25
23.	F DERICUM AMÉLIE	8	4:25
25.	F POURBAIX CAMILLE	8	4:32
27.	MARAITE AARON	8	4:39
28.	LEHAEN TEO	4	4:40
29.	F MIX ELISE	7	4:42
30.	F PIROT ELODIE	6	4:45
31.	ERNST CORENTIN	8	4:49
35.	F BAGUETTE NOÉLINE	6	4:54
39.	CORMAN ALEX	6	4:58
42.	DOURCY LOUIS	6	5:04
43.	F VILLEVAL LISA	7	5:06
44.	F CORMAN LALY	6	5:07
45.	BODSON LEO	5	5:08
47.	F DORTU ELISE	7	5:09
48.	SCHOONBROODT BASTIEN	5	5:10
50.	LOSLEVER RENAUD	6	5:12
54.	F KRAMER ANAÏS	7	5:18
55.	CHARBON VALENTIN	5	5:20
57.	NIX CLEMENT	4	5:24
58.	LO PRESTI GIANNI	6	5:24
60.	BRAUN JOAN	7	5:26
61.	F WINKIN CLARA	6	5:27
62.	F CHRISTOPHE CHLOE	7	5:28
65.	MARAITE COLIN	6	5:31
66.	F NOEL ALICE	7	5:32
67.	F CIARNIELLO LOLA	6	5:34
70.	BRACH THIBAUT	5	5:39
71.	F BRAUN MATHILDA	4	5:39
72.	F AHN LILOU	4	5:40
73.	F DORTU MAURINE	6	5:40
76.	F ERNST EMELINE	5	5:45
77.	F LEHAEN ELIE	6	5:51
78.	ALBERT TOM	4	5:54
80.	HENROTAY LORIS	7	5:56
87.	DORTU JULES	4	6:14
100.	HERCOT ETIENNE	5	6:55
101.	CHRISTOPHE ALEXIS	3	7:31
106.	F HAVET CLÉMENTINE	4	7:39
DNF	HENROTAY ALEXIS	7	

KIDS RUN 2KM

Pos	Nom	Age	Temps
1.	STINI ZACARIA	14	7:16
3.	SGARLATA MATHEO	13	7:32
6.	BOSCH THEO	14	7:42

7.	FALIN LOHAN	9	7:45
12.	VILLEVAL ANTHONY	11	8:15
13.	VALLE PRADO THIBO	12	8:19
14.	F MATHIEU VICTORIA	11	8:26
16.	PIROT ALEXIS	9	8:30
19.	ORTMANN LOU	10	8:38
20.	BAGUETTE ETHAN	9	8:39
25.	CIARNIELLO NATHAN	10	8:54
28.	F VALLE PRADO DELIA	10	9:01
30.	ERNST ROBIN	11	9:03
32.	PIRE OWEN	12	9:04
33.	SCAILLET LOUIS	8	9:05
35.	NIHANT LORIS	9	9:11
37.	F KARLOWSKI MARIE	10	9:34
39.	F VAN DE WAUWER CHARLOTTE	11	9:44
41.	F MERTES AURÉLIE	9	10:03
43.	F KARLOWSKI CHARLOTTE	9	10:10
47.	VANDEBERG LOIS	10	10:32
48.	F DESOY CELIA	11	10:35
49.	F NIHANT FLORIE	11	10:35
50.	F MOKHTARI MELINA	10	10:47
52.	RENDERS NATHAN	11	11:42
54.	RENDERS JOEY	9	13:06
55.	ETIENNE NOA	10	13:13
56.	F ETIENNE MAILY	10	13:40
58.	F LASCHET SÉLÈNE	9	13:58

ADULTES 7,7KM

Pos	Nom	Age	Temps
6.	WIERTZ XAVIER	25	26:15
11.	WIMMER JULIEN	19	27:24
34.	PÉTERS BENJAMIN	24	28:58
42.	F KRAMER MAUREEN	20	29:30
51.	HERCOT PIERRE-LUC JEAN	36	29:59
60.	MERTES ADRIEN	28	30:15
67.	BLARIAUX JEAN	53	30:46
71.	PÉTERS YANN	24	31:00
76.	HAVET DAVID	34	31:14
85.	ORTMANN TOM	18	31:36
92.	ORTMANN POL	15	31:55
99.	NEYKEN SACHA	17	32:05
102.	BODSON FREDERIC	40	32:19
105.	NULLENS DANIEL	50	32:21
110.	VALLE PRADO CYRIL	15	32:29
134.	LODOMEZ REGIS	22	33:17
149.	NOLS SEBASTIEN	36	33:45
151.	COLLINS EMMANUEL	34	33:49
161.	MOONEN FABRICE	38	34:03
163.	PASSELECQ CHARLES-ANTOINE	30	34:03
171.	PALM GREGORY	28	34:09
172.	LESPIRE STEVE	35	34:10
173.	LSPIRE TIMEO	10	34:10
183.	SPRONCK LAURENT	28	34:27
185.	SCHÉEN ARNAUD	30	34:33
187.	DEBOUGNOUX PASCAL SIMONE	40	34:37

193.	BAYARD STEVE	35	34:45	588.	F	BONAVENTURE FRANÇOISE	42	46:11
197.	CHARLET BRIART LOUIS	15	34:54	589.		WIERTZ SERGE	55	46:13
199.	HILLIGSMANN BENOIT	33	34:56	593.	F	COLLARD SARAH	30	46:19
201.	LOFFET ANDRE	49	34:58	594.	F	HEEREN GERDA	57	46:19
204.	MEESSEN LAURENT	23	35:15	603.	F	SCHYNS ANAELLE	11	46:43
209.	VILVORDER CYRIL	24	35:23	604.		BECKERS MICHEL	54	46:43
236.	CASPAR BRIEUC	15	36:09	611.		CIARNIELLO FREDERIC	33	46:57
237.	MERTES SIMON	14	36:10	612.	F	WINANTS AURÉLIE	40	46:59
240.	TOUDY ADRIEN	18	36:14	614.	F	GEURTS MARYLINE	32	47:03
245.	PELZER MAXIME	15	36:24	618.	F	KUMMELER STÉPHANIE	39	47:18
250.	FRANSSSEN CHRISTOPHE	48	36:38	620.	F	DOLDERS SOPHIA	55	47:23
251.	SEVAR MARTIN	26	36:38	622.	F	HALCONRUY SÉVERINE	33	47:32
262.	BEBRONNE FRANCIS	46	36:49	623.	F	CORMAN MARIE	56	47:39
266.	EGYPTIEN OLIVIER	26	36:50	627.		BONHOMME SEBASTIEN	34	47:56
272.	TELLER FABIAN	30	37:01	628.		DUBOIS TRISTAN	25	47:57
275.	CORMAN PASCAL	27	37:05	629.	F	COLLE CHARLOTTE	26	47:58
276.	SORIES DAVID	32	37:07	632.		COLLE JEAN-PIERRE	56	48:04
280.	GOHY YANNICK	27	37:13	638.	F	RANDAXHE STÉPHANIE	37	48:24
281.	SPRONCK CHRISTIAN	58	37:17	639.		LEMMENS SERGE	58	48:24
288.	CHRISTOPHE LAURENT	36	37:30	640.		PELZER LIONEL	15	48:37
291.	F STAINIER LAURA	21	37:37	641.		MERTES CHRISTIAN	43	48:37
292.	LOSLEVER RENAUD	37	37:37	643.	F	PHILIPPART LOLA	8	48:47
301.	GERON NICOLAS	25	37:45	646.	F	NYSSSEN SARAH	29	48:58
304.	F MEESSEN ARLETTE	51	37:46	647.	F	NYSSSEN MÉLISSA	29	48:59
309.	SCHLEMBACH ANTOINE	17	37:55	651.	F	BEAUJEAN CORINNE	38	49:05
313.	LEDoux BERNARD	33	37:59	655.		PIRNAY JULIEN	32	49:10
323.	FRISEE THIBAUT	28	38:05	657.		PIRNAY MAXIME	26	49:10
343.	FOGUENNE FLORIAN	15	38:45	659.	F	RETERRE NATHALIE	49	49:15
344.	NEYKEN CHRISTIAN	49	38:46	660.	F	ESSER SARAH	44	49:16
345.	SCHYNS THIERRY	42	38:48	661.	F	SCHHEEN LUCIE	54	49:16
352.	PIRNAY ANDRÉ	59	38:56	666.	F	PEREMANS ELISA	11	49:37
356.	COLLIGNON MICHEL	48	39:10	667.	F	DEMOULIN FLORENCE	35	49:37
361.	FELIX JONATHAN	28	39:28	668.		HOCK DANIEL	57	49:37
369.	F SPARLA CHRISTIANE	36	39:39	675.	F	PLOUMHANS CHRISTEL	44	49:57
370.	F MIGNOT ANNE-LAURE	29	39:39	677.	F	JULAKHOT THONGBAI	55	50:05
371.	F DERICHS MICHELLE	34	39:39	678.		WIERTZ THOMAS	25	50:20
373.	JÉRUSALEM LAURENT	47	39:40	679.		COLLE FRANCIS	54	50:21
379.	CORMAN CEDRIC	32	39:48	683.	F	CRAMILLION FRANCOISE	30	50:30
380.	GUSTIN GILLES	21	39:50	684.	F	RETERRE ANNE	49	50:32
383.	SCHOONBROODT GAETAN	34	39:52	687.	F	SCHILS ELISA	22	50:41
384.	LEISTEN SÉBASTIEN	33	39:54	693.	F	LEJEUNE MÉLANIE	34	50:53
386.	HEYMAN CHRISTOPH	44	39:55	694.		SCHWANEN NICOLAS	22	50:53
395.	F DEMOULIN VIRGINIE	32	40:04	697.	F	NEYCKEN MARITA	49	51:18
396.	BRANDT QUENTIN	24	40:05	701.	F	NYSSSEN MARITA	55	51:57
417.	FRANK LEON	15	40:44	707.	F	BRASSEUR SANDRA	47	52:27
420.	F STAINIER DELPHINE	24	40:51	708.	F	ALAMAS MARI	36	52:39
431.	EMONTS ANDY	47	41:05	711.	F	STIZ SYLVIANE	56	52:53
432.	BROCKMANS ANDREAS	36	41:05	716.		BARTHÉLEMY JULIEN	25	53:02
434.	F PIRARD ALLISON	28	41:07	720.	F	SCAILLET LOLA	11	53:19
443.	BARTHELEMY SIMON	25	41:20	722.	F	PIRENNE ANNICK	36	53:25
444.	WIMMER JEAN	51	41:22	723.	F	BARTHOLEMY SANDRINE	34	53:31
452.	F LASCHET MÉLANIE	34	41:31	724.		SCHOLL MICHAEL	52	53:37
456.	ORTMANN NOÉ	15	41:44	725.	F	DOEPGEN SIMONNE	42	53:45
464.	HABETS THOMAS	17	41:55	727.	F	DEROME MARIE	24	53:56
470.	COLLING FLORENT	25	42:06	728.	F	PESCH DELPHINE	32	53:57
477.	F NIESSEN ALINE	37	42:12	730.	F	LECLERCQ SOPHIE	24	54:03
478.	BERTHOLET THIBO	15	42:14	731.		KARLOWSKI GREGORY	42	54:10
480.	F HEINRICHS NATHALIE	44	42:16	732.	F	DEBOUGNOUX MARINE	25	54:22
481.	F BORAUKE LAURA	29	42:16	733.	F	PIRENNE FRANÇOISE	25	54:22
482.	CORMAN PHILIPPE	36	42:17	736.	F	HUBERT LAURENCE	37	54:35
490.	F CROSSET FANNY	24	42:31	740.		CRAHAY YANN	15	54:59
491.	PAPY STÉPHANE	30	42:32	743.	F	MASSENAUX NATHALIE	47	55:45
496.	SCHILS PIERRE	55	42:53	744.		CORMAN OLIVIER	29	55:59
501.	F LEVAUX MÉLANIE	26	42:56	755.		PETROVIC RENÉ	55	57:42
506.	SCHLOSSMACHER EDGARD	65	43:07	756.	F	ZAMORA GONZALEZ MARGARITA	54	57:42
514.	HAVET JACKY	59	43:28	761.	F	ROEMERS STEPHANIE	36	58:28
516.	HECK PIERRE	32	43:30	764.	F	DELIEGE MARIE-LISE	35	58:49
520.	PELZER BENOIT	51	43:46	767.		PARRATI TIAGO	15	59:11
531.	F NYSSSEN CAMILLE	29	44:08	768.		JULÉMONT RICHARD	69	59:40
532.	NAFTANIEL JULIEN	25	44:08	770.	F	GRILLI VÉRONIQUE	50	1:00:16
534.	F BAHM JULIE	26	44:11	773.	F	GERON JOCELYNE	40	1:03:35
535.	F DENEUBOURG PAULINE	29	44:11	774.	F	GERAERDS MONIQUE	41	1:04:13
549.	PEREMANS ELIAN	9	44:32	DNF		FASSOTTE JORDY	26	
555.	F BONIVER SOPHIE	29	44:55	DNF		KIRCH QUENTIN	24	
556.	VOSS CÉDRIC	31	44:55					
558.	F NOËL MICHA	49	45:03					
559.	F VALENSON AURÉLIE	36	45:03					
569.	F CAUFRIEZ LOLA	26	45:33					
574.	F CHEVOLET VALÉRIE	42	45:55					
581.	ERNST RAPHAËL	20	46:02					

Vous pouvez trouver tous les résultats sur le site internet du jogging : www.joggingbaelenois.be, et les très nombreuses photos de la course et de la soirée sur la page Facebook du jogging.

ChronoRace-Electronic Timing - www.chronorace.be - info@chronometrage.be



LE NOUVEAU HALL COMMUNAL

EN JANVIER 2018, NOS OUVRIERS COMMUNAUX ONT EMMÉNAGÉ DANS LEURS NOUVEAU LOCAUX, SITUÉS ROUTE JEAN XXIII. TOUS LES TRAVAUX N'ÉTAIENT PAS ENCORE TERMINÉS, MAIS C'EST AVEC PLAISIR QU'ILS ONT QUITTÉ LE CHEMIN OCRE ET L'ANCIEN HALL, VÉTUSTE ET SURTOUT TROP PETIT. ILS DISPOSENT DÉSORMAIS D'UN OUTIL MODERNE ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL PLUS AGRÉABLES.

La commune emploie 12 ouvriers à temps plein. En été, pour pallier aux absences dues aux congés, 2 intérimaires renforcent l'équipe afin d'assurer un service constant. Le hall communal est leur lieu de rassemblement, de stockage du matériel, de préparation des travaux et des outils communaux. Fin décembre, lors d'un déménagement conséquent, les 2 halls loués au chemin ocre ont donc été vidés et tout le matériel transporté dans les 900 m² de la route Jean XXIII.

Matériel et locaux de service sont désormais réunis en un seul endroit. Le nouveau hall dispose d'un garage, d'un atelier et d'un bureau. Bien isolé, équipé d'un système de chauffage aux pellets, le bâtiment est à la fois plus confortable pour les hommes et beaucoup moins énergivore que l'ancien hall. De quoi réaliser de substantielles économies sur le long terme. La commune est également propriétaire du nouveau hall, alors qu'elle louait les anciens locaux, ce qui est plus avantageux à terme. Le nouveau bâtiment offre enfin davantage de sécurité : plus moderne, il est équipé d'un système d'alarme et de détection d'incendies.



la chaudière à pellets pour l'eau et le bâtiment.

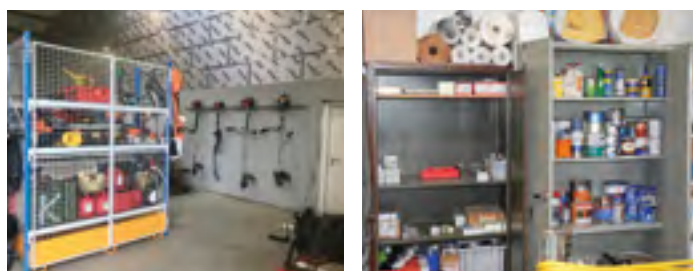


L'atelier.

L'ATELIER

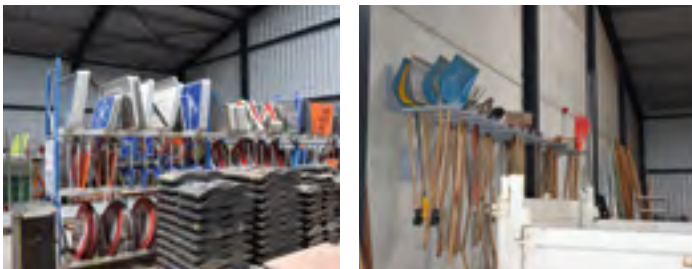
Le nouvel atelier dont disposent les ouvriers est chauffé et isolé. Cet espace, tout simplement inexistant dans l'ancienne structure, sert à réaliser des travaux d'intérieur : préparer des panneaux, faire des petites réparations, des montages électriques, de petits travaux de peinture, entretenir des petites machines, etc.

Bien équipé, il est muni de tous les rangements nécessaires pour les outils et le matériel. L'atelier est également modulable, ce qui permet d'adapter l'espace aux travaux à effectuer.





Le garage.



La construction du hall de voirie a été financée sur fonds propres. Elle aura coûté près de 500.000 euros. Il reste encore à améliorer le chemin d'accès et à aménager les abords du bâtiment. Ces deux points (240.000 euros) ont été intégrés au plan d'investissement communal 2017-2018 et seront subsidiés à 50%. Les travaux sont en attente de l'accord du pouvoir subsidiant et devraient débuter fin 2018. Ensuite, vous serez conviés à l'inauguration du bâtiment et à un tour du propriétaire, dont la date n'a pas encore été fixée.

LE GARAGE

Le garage occupe environ 2/3 de l'espace. Sa grande superficie permet de stocker tout l'équipement communal. C'est à la fois plus sûr et meilleur pour le matériel : les véhicules sont à l'abri, les machines et les accessoires aussi, ainsi que les matériaux qui doivent être stockés à l'abri de l'eau et du gel. Là aussi, à terme, on devrait éviter des frais inutiles de réparation de dommages dus à un mauvais stockage ou aux intempéries.

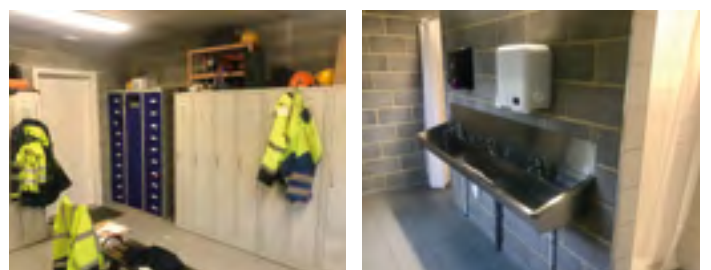
Le garage est lui aussi pourvu de nombreux espaces de rangement permettant une utilisation plus rationnelle de l'espace. Il dispose de deux portes d'accès, dont l'une n'est pas encore accessible. Une fois les abords aménagés, l'accès au garage pourra se faire par les deux côtés, évitant ainsi les manœuvres compliquées.

LES LOCAUX POUR LE PERSONNEL

Outre ces deux espaces de travail, le nouveau hall de voirie dispose d'un bureau, où le brigadier peut réaliser le travail administratif (commandes, gestion du travail et des équipes, établissement des plannings, ...), et de locaux pour le personnel : un réfectoire avec cuisine, des sanitaires homme et femme, des vestiaires avec douches. De quoi répondre aux normes de bien-être au travail et permettre à tous de bénéficier de moments de repos au calme et au sec !

LA SITUATION

Le choix de la localisation du nouveau hall ne doit rien au hasard : ce terrain communal, desservi par un sentier d'accès, est à l'écart des habitations et stratégiquement situé entre Baelen et Membach. Les nuisances pour les riverains devraient donc être réduites, de même que les déplacements : cette position centrale évite les traversées de Baelen et permet d'atteindre Membach plus facilement.



Cuisine, vestiaires et sanitaires.

NOS OUVRIERS NE SONT PAS SOUVENT MIS EN AVANT, MAIS ILS NE MÉNAGENT PAS LEURS EFFORTS POUR SATISFAIRE TOUTES LES DEMANDES !

LE SERVICE VOIRIE

LES OUVRIERS DU SERVICE VOIRIE SONT EN CHARGE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE. ILS SONT PLACÉS SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN BRIGADIER, QUI ÉVALUE ET DISTRIBUE LE TRAVAIL ET ASSURE LE SUIVI ADMINISTRATIF. C'EST UN TRAVAIL D'ÉQUIPE VARIÉ, RYTHMÉ PAR LES SAISONS ET LES ÉVÉNEMENTS. VOICI QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LES ÉQUIPES DE VOIRIE :

- ✓ **NETTOYAGE DE LA VOIRIE** : balayage, nettoyage et curage des filets d'eau et avaloirs, nettoyage des bords de route ;
- ✓ **RÉPARATIONS** : aménagement des voiries et des accotements, pose de tarmac, de conduites, réparations diverses ;
- ✓ **SERVICE DE DÉNEIGEMENT** : mise en place d'un service de garde en hiver, qui vérifie l'état des routes durant les nuits. En cas de gel ou de chute de neige, salage et déblaiement des routes et espaces publics ;
- ✓ **JARDINAGE** : floraison et entretien des ronds-points et parterres, tonte des pelouses, taille des haies, débroussaillage, élagage des arbres, entretien des talus ;
- ✓ **ENTRETIEN DES BÂTIMENTS** : réparation, entretien et remplacement des équipements communaux, petites réparations et entretien des bâtiments communaux et des écoles : travaux de menuiserie, plomberie, électricité, peinture, ... ;
- ✓ **ÉCOLES ET PLAINES DE JEUX** : entretien et réparation, contrôles réguliers de sécurité et de conformité, contrôles des alarmes et dispositifs anti-incendie ;

- ✓ **FESTIVITÉS/TRAVAUX** : préparation et installation du matériel, des barrières, du balisage, des déviations, des ordonnances de police. Entretien et réparations, installation et démontage des décorations de fin d'année ;
- ✓ **AFFICHAGE**, sur les panneaux, aux valves communales, au niveau des travaux et des déviations, des informations utiles. Distribution en porte-à-porte des informations urgentes ;
- ✓ **MÉCANIQUE** : entretien et nettoyage du parc de véhicules communaux, des machines, tracteurs et accessoires ;
- ✓ **NETTOYAGE** : des abords des bulles à verre, des poubelles communales, des espaces publics et plaines de jeux, ramassage des dépôts clandestins ;
- ✓ **FOSSOYAGE** : entretien général des cimetières et pelouses d'honneur, organisation des inhumations et exhumations ;
- ✓ **MAINTENANCE** : livraison du matériel, transports divers
- ✓ ...

Au quotidien, les ouvriers communaux sillonnent nos deux villages et veillent à ce que tout soit propre et en ordre. Chacun peut les aider en adoptant un comportement respectueux. Un papier, un déchet tombent encore trop vite sur l'espace public, sans parler des dépôts sauvages, pourtant interdits et sanctionnés. Nos ouvriers ne sont pas souvent mis en avant, mais ils ne ménagent pas leurs efforts pour satisfaire toutes les demandes ! L'entretien de votre cadre de vie dépend d'eux ; nous les remercions pour leur implication.



ÉTÉ SOLIDAIRE



Été solidaire.

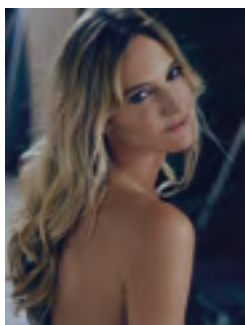
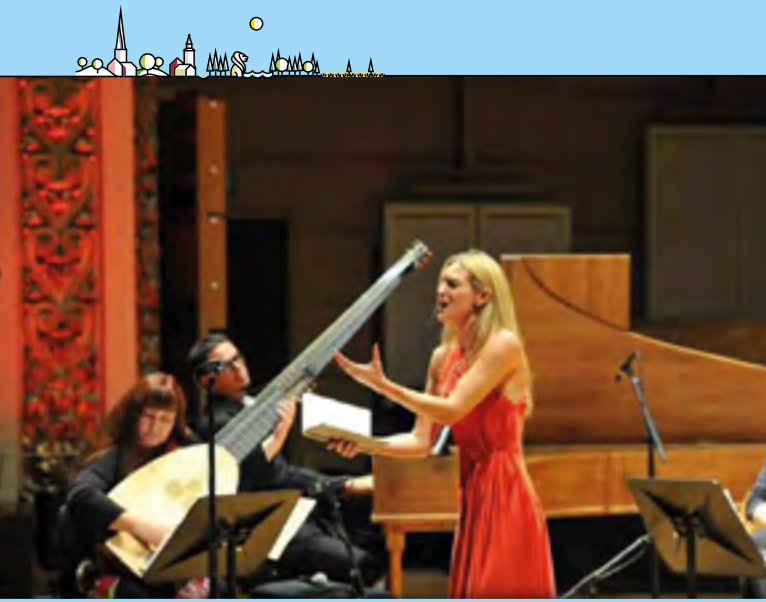
EN ÉTÉ, NOTRE ÉQUIPE DE VOIRIE PEUT AUSSI COMPTER SUR LES JEUNES ! CETTE ANNÉE, CE SONT 6 JEUNES BAELENOIS ET MEMBACHOIS QUI ONT ŒUVRÉ DURANT 15 JOURS À L'EMBELLISSEMENT DE NOS DEUX VILLAGES. CE JOB ÉTUDIANT PAS COMME LES AUTRES, SOUTENU PAR LA WALLONIE, A PLUSIEURS OBJECTIFS :

- ✔ **Inciter** les jeunes à améliorer, embellir et valoriser leur quartier et leur environnement ;
- ✔ **Promouvoir** ou renforcer la solidarité auprès des jeunes ;
- ✔ **Favoriser** les liens sociaux entre les jeunes et les citoyens ;
- ✔ **Valoriser** l'image des jeunes vis-à-vis d'eux-mêmes et des populations qui bénéficieront de leur travail.

En juillet, nos étudiants « Eté Solidaire » ont apporté leur aide à l'équipe de voirie dans l'entretien du patrimoine communal et plus particulièrement des plaines de jeux et des cimetières. Avec l'aide des ouvriers communaux, ils ont notamment préparé les terrains de Beach Volley et repeint le mobilier urbain. C'était pour certains une première expérience de travail, et la canicule n'aura pas eu raison de leur enthousiasme ! Nous les remercions pour leur travail et leur bonne humeur. Merci aussi aux ouvriers communaux, qui leur ont montré les différentes facettes de leur métier, pour leur encadrement et l'investissement personnel qu'ils mettent dans cette opération.



Été solidaire au travail.



BONJOUR CÉLINE, PEUX-TU NOUS DIRE COMMENT TU ES ARRIVÉE DANS LE MONDE DE LA MUSIQUE ?

Depuis toute petite, j'aime la musique et j'ai envie d'en faire mon métier. Cela ne rassurait pas mes parents car une carrière artistique est souvent aléatoire. J'ai cependant eu la chance de me voir proposer rapidement des projets.

Après mes études de musique, vers l'âge de

20 ans, j'ai notamment été choisie pour chanter la musique du film « Le Roi danse ». Cela m'a donné une certaine visibilité dans le monde artistique et j'ai alors commencé à faire des petites scènes un peu partout, sans pouvoir encore en vivre. En parallèle, j'ai entrepris des études pour pouvoir enseigner le chant. Je me suis pourtant rendue compte que ce n'était pas mon truc. J'aime transmettre, mais j'ai besoin de faire autre chose que du chant après mon propre travail. C'est d'ailleurs comme ça que j'ai découvert la Zumba. Un jour où je n'allais pas trop bien, je me suis rendue à un cours de Zumba avec ma belle-sœur et je suis véritablement tombée amoureuse de cette discipline, qui allie musique et sport. Je garde ainsi une connexion avec qui je suis vraiment, je me sens totalement musicienne.

POURQUOI T'ÊTRE DIRIGÉE VERS LA MUSIQUE ANCIENNE ?

Au départ, j'avais envie de faire de la musique moderne. Lorsque je suis arrivée au conservatoire, j'ai d'ailleurs dit à mon papa que je ne voulais pas chanter de musique classique, que je n'aimais pas ça. Ma prof de chant m'a pourtant convaincue de commencer par le classique, me disant que je pourrais faire ce que je voulais après avec les bases du classique. Je me suis alors rapidement inscrite à l'émission de la RTBF appelée « Les jeunes solistes », où j'ai chanté les grands airs du classique. J'étais propulsée malgré moi dans la musique classique ! J'avais pourtant toujours un problème avec ce genre, qui ne me plaisait pas vraiment. C'est en enregistrant la musique du film « Le Roi danse » que j'ai découvert la musique ancienne. J'y étais accompagnée par des instruments anciens, en matières naturelles. Le son est moins parfait, mais plus touchant à mon sens. On va au-delà de la qualité de la voix pour aller vers plus d'émotion, avec des choses simples. Cette musique est aussi moins aigüe, ce qui me permet de travailler dans un registre qui me convient mieux.

QUE RESENS-TU AVANT DE MONTER SUR SCÈNE ?

C'est très étrange mais, avec les années, mon stress devient toujours plus grand. Je pense être toujours plus consciente de ce que je fais et je me mets donc une pression personnelle. Maintenant que je suis assez reconnue dans le milieu, je choisis de travailler avec des gens que j'aime et je fais donc tout pour ne pas les décevoir. C'est encore plus eux que

CÉLINE SCHEEN

Née à Plombières

A vécu plus de 10 ans à Baelen

SOPRANO DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

Professeure de Zumba à Membach



le public que j'ai peur de décevoir. Je reviens de Turquie, où j'ai joué devant 2500 personnes, et j'ai eu vraiment un trac fou. Une fois sur scène, je suppose que ça m'aide à chanter bien et à rester concentrée. Je me mets d'ailleurs la même pression à la Zumba ! J'essaye maintenant d'être moins dure avec moi-même, d'accepter de ne pas toujours être à 100 %, mais c'est très difficile.

PEUX-TU NOUS CITER UN DES MEILLEURS SOUVENIRS DE TA CARRIÈRE ?

Il y a deux ans, j'ai participé à un spectacle dans les arènes de Nîmes avec la compagnie de danse contemporaine Pina Bausch. J'accompagnais les danseurs sur de la musique anglaise de Purcell et ce spectacle était très fort en émotions. Tous les soirs, j'étais en larmes ! J'ai plein d'autres souvenirs, mais celui-ci fait partie des meilleurs. J'ai également adoré un concert que j'ai fait il y a quelques mois à la Cigale à Paris avec le DJ Arnaud Rebotini. J'y chantais sur de la musique électronique, ça sortait vraiment de l'ordinaire. J'aime sortir des sentiers battus !

TE PRODUIS-TU PARFOIS DANS LA RÉGION ?

Malheureusement, je ne me produis pas souvent en Belgique. Mon prochain concert tout près de chez nous a lieu le 16 septembre dans le cadre de l'Ostbelgien Festival, à Eupen. Le 18 septembre, je serai également à Gand, avec le groupe L'Arpeggiata.

QUE REPRÉSENTE TON AUTRE PASSION, LA ZUMBA ?

Ce qu'il y a de magnifique avec la Zumba, c'est qu'elle me permet d'exprimer la musique autrement que par la voix. Contrairement à l'opéra, où j'ai du mal à trouver un sens aux mouvements, je peux ici exprimer des choses par le corps. Mon cours est très axé sur la danse, contrairement à d'autres qui sont plus sportifs. Au-delà de faire bouger les gens et de leur donner une meilleure résistance, la Zumba offre aussi une certaine ouverture artistique. J'y rencontre des gens de tous les horizons, tous les âges, sans aucun jugement. J'attache aussi beaucoup d'importance à la qualité de la musique que je choisis, pour réellement essayer de transmettre quelque chose.

DÉCOUVREZ PLUS DE CONTENU
GRÂCE À LA RÉALITÉ AUGMENTÉE !



Scannez cette page avec l'application gratuite ADmented.
Elle vous permettra de découvrir plus d'informations.

VOUS AVEZ UN CHIEN?

LA ZONE DE POLICE DU PAYS DE HERVE MÈNE DU 1^{ER} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2018

UNE CAMPAGNE DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INCIVILITÉS CANINES.



Au-delà des simples, mais dégoutantes, déjections laissées à l'abandon, c'est dans sa globalité que nous traiterons la problématique: qu'il s'agisse de la perte de temps qu'engendre la "capture" d'un chien errant, la recherche de son propriétaire et le dépôt éventuel à la SRPA, du parent qui récupère son bambin maculé d'excréments de chiens après avoir joué dans une plaine publique ou encore des promeneurs incommodés ou apeurés par un chien qu'on laisse divaguer sans laisse...

Il importe de rappeler aux maîtres toutes les obligations qui leur incombent... Car, qu'il s'agisse du chien ou même de son maître, **c'est juste une question d'éducation...**

UNE CAMPAGNE CONVIVIALE

Cette campagne, qui se veut didactique, se déroulera dans la convivialité. Il nous importe en effet de renforcer les bons comportements et de remercier ceux qui les adoptent, en récompensant leur compagnon à quatre pattes.

A cet effet, un petit présent gourmand sera offert aux chiens dont les maîtres sont exemplaires... mais les maîtres négligents ne seront pas oubliés...

DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE

Les policiers, agents constatateurs et gardiens de la paix iront à la rencontre des chiens et de leurs maîtres en promenade sur la zone de police.

Ils vérifieront notamment l'utilisation effective de la laisse, mais aussi de la muselière pour les chiens dangereux. Le promeneur sera également invité à exhiber le matériel de ramassage des déjections dont il dispose. La vérification de la puce électronique pourra de plus être réalisée.

❶ Le maître est en ordre:

À titre d'information, il lui sera remis un « flyer » reprenant les 10 commandements d'un maître responsable. En guise de remerciement, il recevra un bon l'invitant à venir retirer, dans une antenne de police de son choix ou dans une administration communale de la zone, une

récompense gourmande pour son compagnon. Ce bon sera nominatif.

❷ Le maître ne dispose pas du matériel adéquat:

Pour lui rappeler ses obligations, il lui sera remis un « flyer » reprenant les 10 commandements d'un maître responsable, ainsi qu'un sachet pour ramasser les déjections. Ce premier contrôle en défaut donnera lieu à l'enregistrement d'un avertissement. En cas de nouveau contrôle en défaut, une sanction administrative sera cependant rédigée. Pour rappel, **l'amende prévue dans le Règlement Général de Police peut aller jusqu'à 350 euros** (en cas de récidive).

REMERCIEMENTS

La zone de police remercie vivement pour leur soutien à la campagne:

Didier Castenholz alias CASTEN pour son illustration

TOM and CO AUBEL

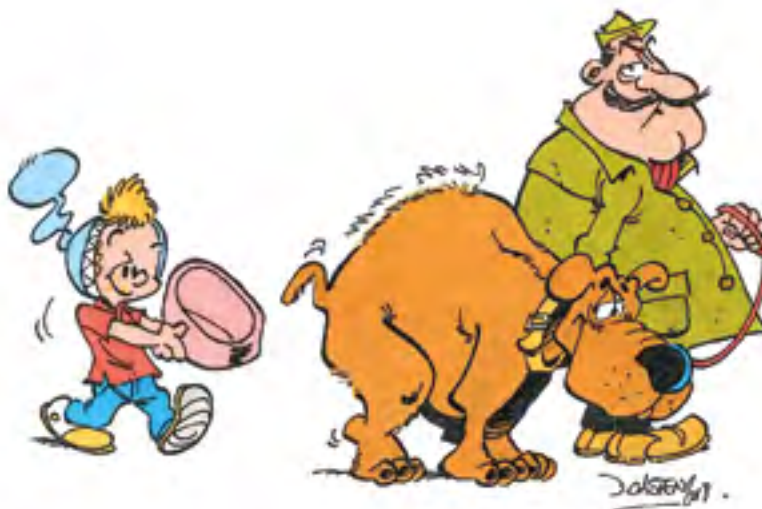
Virbac

Royal Canin



Pays de Herve

JUSTE UNE QUESTION D'ÉDUCATION ...



🌐 www.police-paysdeherve.be

📘 www.facebook.com/policepaysdeherve/

☎ 087/343.511





LE MERLE NOIR « TURDUS MERULA »

LE MERLE NOIR EST UN PASSEREAU QUI FAIT PARTIE DE LA FAMILLE DES TURDIDÉS (FAMILLE D'OISEAUX DE TAILLE MOYENNE) QUI COMPREND 17 GENRES ET 167 ESPÈCES DONT LES GRIVES ET LES MERLES. IL EST PRÉSENT EN EUROPE, ASIE, AFRIQUE DU NORD, AUSTRALIE ET NOUVELLE ZÉLANDE. IL ÉTAIT JADIS UN OISEAU FORESTIER VIVANT À L'ÉCART DE L'HOMME.



Progressivement il s'est rapproché des villages puis des villes à partir des années 1830 pour devenir maintenant une des espèces les plus rencontrées en Belgique et en France. Pas besoin de grandes descriptions pour le mâle : tout le monde le connaît avec son plumage entièrement noir, son bec jaune et son anneau orbital jaune autour de l'œil. La femelle par contre est un peu moins connue. Elle présente un dimorphisme sexuel bien marqué, c'est-à-dire qu'elle a un plumage complètement différent du mâle, arborant un corps entièrement brun et un bec beaucoup moins jaune que le mâle. Les jeunes quant à eux ont un plumage brun moucheté de beige sur la poitrine et le dessous du corps. Ils conservent ce plumage juvénile jusqu'à la première mue qui a lieu entre le mois d'août et octobre, moment où poussera un beau plumage noir luisant pour les mâles et brun pour les femelles. Il faudra toutefois attendre une année complète pour voir le bec et le cercle orbital bien jaune.

Chez nous, on le rencontre partout, en forêt comme dans les parcs et jardins des villes. Il niche aussi bien dans les arbustes que dans un lierre ou la haie d'un jardin. Le nid, installé entre 1m et 1,50m, est composé de brindilles, d'herbes

sèches, de racelles et d'un peu de boue. Il n'est pas rare de trouver des nids faits avec d'autres matériaux trouvés sur place, comme du papier, du plastique ou de la ficelle. J'ai déjà trouvé un nid dans une haie, complètement bleu vif, fait avec de la ficelle en plastique qu'un fermier avait laissée pour empêcher les vaches de passer par un chemin lorsqu'il les conduit en prairies. Ne pas confondre nid de merle et nid de grive car ils sont fort semblables. Cependant, deux choses les distinguent : l'extérieur du nid de merle est plus sommaire ; celui de la grive, souvent terminé de mousse, semble mieux fini. L'intérieur du nid, lui, est totalement différent : celui du merle est tapissé de fines brindilles tandis que celui de la grive est totalement maçonné de boue séchée, bien lissée en demi-sphère à l'intérieur.

C'est dans ce nid de brindilles que la merlette déposera de 3 à 6 œufs qu'elle va couvrir pendant 2 semaines, remplacée de temps à autre par le merle pendant qu'elle ira se dégourdir les pattes et les ailes. Les oisillons sont nidicoles ce qui veut dire qu'à la naissance, les jeunes sont nus et aveugles et qu'ils resteront au nid 12 à 14 jours nourris par les parents, contrairement à certains jeunes oiseaux comme les canetons qui sont nidifuges ce qui veut dire que dès la sortie de l'œuf, les jeunes sont emplumés et vont rapidement sauter à l'eau pour suivre les parents.

On dit que le merle chante ou siffle. Son chant mélodieux et « fluté » est fait d'une série de notes claires qui forment une phrase agréable à écouter. Il émet souvent son chant haut perché en évidence, tôt le matin et tard le soir, afin de montrer à ses congénères les limites de son territoire. Son cri d'alarme est représenté dans la littérature ornithologique par un « Tjuk » répété plusieurs



fois pour signaler qu'il est inquiet par un danger quelconque.

Pour s'alimenter, le merle profite de beaucoup de choses : il apprécie les vers de terre, les insectes, les fruits, les graines et autres petits animaux tels que têtards, limaces et escargots. C'est au sol qu'il se nourrit le plus souvent : il capture tout ce qui est sur son passage. On le voit souvent aussi gratter sous les haies dans les feuilles mortes afin de trouver l'une ou l'autre petite larve, chenille ou araignée. Il fréquente également le couvert végétal afin de dénicher les baies ou drupes qu'il peut saisir dans son bec comme les baies de sureau, les mûres, les cenelles d'aubépine, les sorbes, les fruits du lierre mais également de plus gros fruits qu'il va picorer, comme les pommes tombées au sol dans les vergers.

Observez le comportement d'un merle dans votre jardin. Lorsqu'il se déplace, il parcourt de très petites distances en courant, s'arrête et penche la tête sur un côté de manière à détecter les trous des vers de terre puis sautille sur place tout en creusant le sol avec son bec pour faire remonter les vers. On peut le voir également prendre des bains de poussière ou d'eau dans une flaque afin de se débarrasser de toutes sortes de parasites enfouis dans ses plumes.

Chats, renards, rapaces, pies et corneilles sont ses principaux prédateurs, sans oublier les véhicules sur nos routes qui causent pas mal de dégâts. Malgré cela, la population de merles se porte bien car, comme l'oiseau est assez précoce en se reproduisant dans les premiers au printemps, il n'est pas rare de le voir faire une deuxième nichée voire même une troisième si les conditions météo le permettent.

Le merle a donné son nom à quelques appellations ou expressions dans la littérature :

Les amateurs de vin connaissent bien le merlot qui est un cépage de cuve noir entrant dans la composition notamment des vins de Bordeaux. Son nom viendrait à l'origine du merleau et ferait référence au merle et à sa couleur noire comme le raisin ou encore à l'attrance du merle pour le raisin. On dit d'un homme désagréable qu'il est vilain comme un merle. D'un homme rusé, on dit qu'il est un fin merle. Un merle rieur est quelqu'un qui aime rire ou qui est bon vivant. Dans les débuts de la tendre, lorsqu'on capturerait des oiseaux pour se nourrir, si les grives faisaient défaut, on se rabattait sur les merles, d'où l'expression « faute de grives on mange du merle ».

Lors du recensement annuel de Natagora dans l'opération « *devine qui vient manger au jardin* », le merle est en tête du classement. Espérons qu'il le restera encore longtemps et que d'autres espèces pourront le rejoindre, grâce aux mangeoires que les particuliers installent dans les jardins pour nourrir les oiseaux qui passent l'hiver chez nous.

CHRISTIAN DESART, guide nature

LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE

Lundi de 13h30 à 16h30
 Mardi de 09h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
 Mercredi de 13h30 à 18h30
 Vendredi de 15h30 à 17h30
 Samedi de 09h30 à 13h30

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 13h30 à 18h30
 Samedi de 09h30 à 13h30
 Ouvert uniquement le mercredi en Juillet

LE PRÊT S'ÉLÈVE À

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- **10 centimes** pour les **bandes dessinées**
- **20 centimes** pour les **livres adultes**
- **1 euro** pour les **jeux**.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez, et obtenir les livres dont la bibliothèque ne dispose pas endéans une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes.

La bibliothèque possède des fonds spécialisés : bandes dessinées, ouvrages en allemand ou livres de développement personnel, ainsi que de nombreux romans pour adultes, pour ados et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen :

www.baelen.be, rubrique *Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque*.

AGENDA

DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
03/09/2018	Reprise gymnastique dames âgées	Baelen, Foyer culturel	19h	
05/09/2018	Step-aérobic-abdos/fessiers: reprise	Baelen, Foyer culturel	19h	Gymba
16/09/2018	Tournoi de volley-ball	Baelen, Foyer culturel	11h	JBM VBC
17/09/2018	Cours de Tai Chi Chuan	Baelen, La Cantellerie	18h45	La Recherche du Tao Asbl
17/09/2018	Informations Professions de foi 2020	Welkenraedt, au Skjull	20h	Equipe d'animation catéchèse
22/09/2018	Ateliers danses urbaines: reprise	Baelen, Foyer culturel		Groupe Expressions
29/09/2018	Excursion Zélande	Départ Baelen	7h-20h	L.A.C.
07/10/2018	Balade: Bilstain	Départ Baelen, parc communal	13h30	
07/10/2018	Balade champignons	rdv à Béthane (Goé)	13h30	L.A.C.
07/10/2018	Concert SBBE	Membach, église	17h	
11/10/2018	Pensionnés: excursion-surprise	Départ Baelen	9h	Jeunes pensionnés de Baelen
21/10/2018	Chantier nature bornes prussiennes		9h ou 13h	4837 en actions, voir article
21/10/2018	Anniversaire Zinzinconnus	Baelen, Foyer culturel	14h-18h	Les Zinzinconnus
18/11/2018	Petit déjeuner Oxfam	Baelen, réfectoire école	7h-12h	L.A.C.

Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « **Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos** », ainsi que « **les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative** » à respecter.

LES JEUNES PENSIONNÉS DE BAELEN SAISON 2018

JEUDI 11 OCTOBRE - EXCURSION-SURPRISE

Départ : 09h00 - prix du car : 23 € - visite et repas : 35 €
RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION :

Léon CORMAN : 087 76 40 36

Josette LEBAN-CORMAN : 087 76 31 74

Denise GERKENS-PALM : 0477 81 18 65

**BOIS DE CHAUFFAGE, BIEN SEC, POUTRES,
PLANCHES, À DONNER.**

RITA BECKERS - 087 74 31 18 OU 0496 5308 94

COMMUNIQUÉ PAROISSIAL

PROFESSION DE FOI 2020 À BAELEN ET À MEMBACH

Les parents qui désirent que leurs enfants (nés en 2008) fassent leur profession de foi en 2020 sont priés de se faire connaître le plus tôt possible.

Vous êtes invités à prévenir autour de vous toute personne qui pourrait être intéressée. Merci.

Adresse :

Geneviève Koch-Corman, Ma Campagne, 6 à Baelen (087 / 76 39 17)

Fin d'année scolaire, des talons d'inscription ont été remis au professeur de religion des enfants de 4^{ème} primaire. Pour les autres enfants qui ne fréquentent ce cours ni à Baelen ni à Membach, veuillez vous en procurer à l'adresse ci-dessus.

Les parents de ces enfants sont invités à une rencontre d'information le **lundi 17 septembre 2018 à 20 heures au Skjull à Welkenraedt**

Merci d'avance.

Mr le Curé, et l'équipe d'animation de la catéchèse.

BALADES

Envie de découvrir votre village et votre région ?

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines destinations :

**07/10
Bilstain**

**04/11
Welkenraedt**

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'Église, à **13h30**. Les balades durent environ **2 heures** (8km).

Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes.

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0488/88.68.45

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

GYMBA

La société de gymnastique Gymba de Baelen signale que Laurent reprendra les cours de step - aérobic- et abdos - fessiers le **mercredi 05 septembre 2018 de 19 h 00 à 20 h 30** au Centre Culturel de Baelen.

Bienvenue à toutes et à tous.

Les ZINZINconnus fêtent leur

10 ANS + 1

lors d'une après-midi festive pour petits et grands.

Pêche aux canards
Grands jeux en bois
Saynètes
Animation théâtre / impro
Atelier bougies
Boissons et goûter
Ateliers chantants pour tout-petits
Grimage
Concert "Les boulets du canon"

**Le dimanche
21 OCTOBRE 2018
de 14h à 18h
Salle du Foyer
culturel de Baelen**

ENTRÉE GRATUITE
Plus d'info sur notre page facebook
fb.com/leszinzinconnus

les ZINZINconnus

CONCERT EN L'ÉGLISE DE MEMBACH

DIMANCHE 7 OCTOBRE, 17H

Pour la 7^e année consécutive, le "sbbe" (Symphonisches Blasorchester der belgischen Eifel) et son directeur musical Roland Smeets organisent un concert d'église au sein de notre commune, avec le soutien du conseil de fabrique d'église. Cette année, l'orchestre invité nous vient de Lemiers (Pays-Bas). Sous la direction de Loek Paulissen, cette harmonie de renom nous présentera en l'église de Membach un programme varié, allant de la musique classique jusqu'à la musique de film en passant par des sonorités traditionnelles.

Entrée libre! Venez nombreux!

Pour tout renseignement supplémentaire: rol.smeets@skynet.be - +32/474/592806

KIRCHENKONZERT IN MEMBACH

SONNTAG, 7. OKTOBER, 17.00 UHR

Seit 7 Jahren organisieren das "sbbe" (Symphonisches Blasorchester der Belgischen Eifel) und sein musikalischer Leiter Roland Smeets ein Kirchenkonzert im Herzen unserer Gemeinde, mit der Unterstützung des Kirchenrates. In diesem Jahr kommt uns der eingeladene Verein aus Lemiers (Niederlande). Unter der Leitung von Loek Paulissen, wird uns diese renommierte Harmonie in der Kirche von Membach ein vielseitiges Programm anbieten – von klassischer Musik über Filmmusik bis hin zu traditionellen Klängen.

Der Eintritt ist frei! Wir freuen uns über zahlreiches Erscheinen.

Für jede weitere Auskunft: rol.smeets@skynet.be - +32/474/592806



SOCIÉTÉ ROYALE LES FANFARES DE BAELEN 1919 - 2019

L'année 2019 sera pour notre société une année particulière car nous aurons l'honneur de fêter le centième anniversaire de notre existence.

Plusieurs manifestations seront organisées afin de fêter ce centenaire. Le programme des différentes réjouissances vous sera dévoilé lors d'un prochain bulletin communal.

Une exposition relatant l'histoire de notre fanfare vous sera notamment proposée. Dans ce cadre, nous sommes à la recherche de documents permettant de compléter nos archives. Si vous possédez des photos de notre société participant à des festivités locales, des photos d'anciens musiciens ou tout autre souvenir, vous pouvez contacter Pauline Nyssen (paulinenyssen@hotmail.com – 0494 11.37.06) ou Arlette Bebronne (abebronne@yahoo.fr – 0497 89.93.12). Ces documents seront soit scannés soit gardés en lieu sûr, selon votre désir.

Par ailleurs, si vous jouez d'un instrument à vent et avez envie de partager votre passion avec nous, rien de plus simple : il vous suffit de pousser la porte de la Cantellerie le samedi à 19 h pour vous joindre à nous lors de nos répétitions. Vous pouvez également contacter notre président Thibaut Gustin (gustin.thibaut@live.fr – 0494 36.87.72) pour de plus amples renseignements.



LA RECHERCHE DU TAO

LA RECHERCHE DU TAO ASBL
OUVRE UN COURS DE **TAI CHI CHUAN**
SYSTÈME SUN À BAELEN
LE LUNDI DE 18H45 À 19H45, SALLE
DE LA CANTELLERIE, À PARTIR DU
17 SEPTEMBRE 2018.

Le Tai chi chuan, art martial-roi pour les Chinois, est une science de la biomécanique, une méditation en mouvement.

La pratique du Tai chi chuan mène sur la voie de l'unicité de l'être.

COURS D'ESSAI GRATUIT - OUVERT À TOUS!

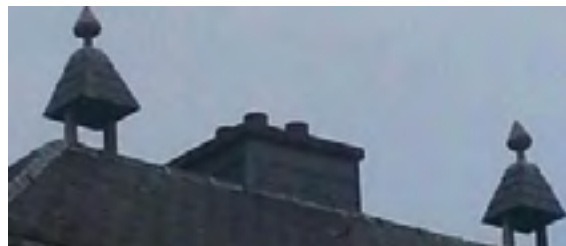
Informations www.larecherchedutao.com
ou 087/46 38 82



LES ÉNIGMES DU LAC

Solution ÉNIGME 9

> Où situer ces clochetons baelenois ?



Il s'agit du toit du **presbytère de Baelen** dont la porte charretière est surmontée de deux écussons datés de 1548 et de 1653.

Le prince de Hesse y logea en 1703 lors du siège de Limbourg par les troupes de Marlborough (Malbrouck).

Ainsi se terminent les énigmes proposées par le LAC.





BALADE CHAMPIGNONS DU LAC : DIMANCHE 7 OCTOBRE 2018

« ALLER AUX CHAMPIGNONS » AVEC LE LAC,
VOUS AVEZ AIMÉ ?



EH BIEN, ON REMET LE COUVERT ET LE RAMASSAGE AU
PROGRAMME DE L'AUTOMNE 2018 !



Et comme on ne change pas une
équipe qui gagne, nous avons
à nouveau invité **nos éminents
mycologues Diego Costales**, licencié
en mycologie de l'université de
Lille, et **Roger Demaret**, mycophile
depuis l'adolescence et formateur en
mycologie à Erezée.

Vous avez pu constater en 2016 que Diego et Roger, tous deux
passionnés et passionnants, redoublent d'imagination, même
quand les champignons se font rares à cause de la sécheresse, pour
nous montrer des champignons malgré tout et nous prodiguer leurs
connaissances pointues sur le sujet ! Donc, quel que soit le temps,
n'ayez crainte !

Le 7 octobre, nous nous promènerons dans l'**Hertogenwald
occidental** à partir de Béthane. Comme d'habitude, nos guides nous
accompagneront **pendant le ramassage** et nous donneront **toutes
les explications** voulues sur la sélection des comestibles ou des
« anti-belle-mère ».

Et de retour à la salle La Cantellerie à Baelen, nous pourrions savourer
de délicieux toasts aux champignons préparés par l'équipe du LAC.

13 heures 30 : Rendez-vous à Béthane (Goé - Limbourg), au
début du chemin forestier qui mène au Chêne du Rendez-vous
(ancienne Nationale 620 fermée à la circulation), à gauche de la N 629
vers La Gileppe et Jalhay

Vers 16 H : fin de la récolte et rendez-vous à **La Cantellerie**, rue de la
Régence N°6, sur la nouvelle place de Baelen, pour **le tri des derniers
champignons non examinés pendant la balade**, et la **dégustation
des toasts aux champignons des bois** préparés par Richard et servis
par les membres du LAC.

(parking au rond-point rue de l'Eglise ou au foot Chemin de Hoevel)

A emporter : *chaussures et vêtements adaptés aux promenades en
forêt

*panier ou seau plutôt que sac en plastique ; et bonne humeur !

PaF : 7 € comprenant la guidance, la cuisine et la dégustation
(boissons proposées non comprises). 2 € le toast en dessous de 12 ans.

Inscriptions vivement souhaitées pour la dégustation : auprès de
Richard Julémont et Nadine Robert aux numéros 0484 207291, 0474
519993 ou 087 700651, ou Nathalie Thönnissen 0486 902363.



DU JAMAIS VU DANS NOTRE COMMUNE !

**AVIS AUX INDÉPENDANTS, AUX
COMMERÇANTS, AUX SOCIÉTÉS DE
BAELEN-MEMBACH ET ENVIRONS**
(UN MOYEN D'ÊTRE ENCORE MIEUX CONNU)



LE LAC (LOISIRS, ARTS ET CULTURE) DE BAELEN-
MEMBACH VA ÉDITER, UN PEU AVANT NOËL, UN
LIVRET EN 2000 EXEMPLAIRES, DISTRIBUÉ DANS
CHAQUE MAISON DE LA COMMUNE

Il s'agit d'un **A B C E D A I R E** qui va permettre à tout un
chacun de découvrir certaines caractéristiques de notre belle
commune.

Parmi les 50 mots retenus pour les 26 lettres de l'alphabet,
certains sont tout à fait anecdotiques, d'autres plus
historiques...

On ne désire pas tout y mettre, mais on voudrait aussi soulever
le voile de certains mystères attachés à l'histoire de Baelen-
Membach.

C'est donc avec amour, avec humour que l'ensemble sera rédigé
avec subjectivité et créativité.

84 à 92 pages en couleur, dos carré, format 210X148.

PAR EXEMPLE:

A : Altitudes, Agriculture, Alfères....

J : Je cours pour ma forme.

N : Noir Flohay. Nereth

O : Overoth. Orgues

Cet ABECEDAIRE (photos et textes) sera un document important
pour les habitants de notre commune, comme l'a été le 1100^e
(1988) que le LAC a organisé avec la Commune et le S.I.

Il nous serait agréable de pouvoir insérer le nom ou le logo
de tous ceux qui sponsoriseront cet ouvrage. Les conditions
précises leur seront communiquées très rapidement après le
premier contact.

Contact : naththonnissen@hotmail.com Tél 0486/90.23.63 ou
lacbaelen@hotmail.com

**Le LAC vous remercie et vous fixe rendez-vous en
décembre ou lors de nos différentes activités.**

TOUS AUX PETITS DÉJEUNERS OXFAM!

**LE RDV INCONTOURNABLE
DES GOURMANDS**



CETTE ANNÉE, NOUS REMETTONS UNE FOIS DE PLUS LE COUVERT ET VOUS CONVIONS À L'HABITUEL PETIT DÉJEUNER OXFAM QUI AURA LIEU LE **DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2018** À BAELEN



Comme chaque année, à l'automne, des dizaines de milliers de personnes se réunissent pour prendre un petit déjeuner ensemble de manière équitable et gourmande. Une façon simple de contribuer à un monde meilleur via ce rassemblement solidaire et convivial qui mobilise le pouvoir citoyen pour oeuvrer au développement du commerce équitable au nord et au sud.

Les petits déjeuners organisés un peu partout en Belgique sont devenus LE rendez-vous annuel du commerce équitable: on y va en famille ou entre amis pour un moment de découverte et de partage, un rappel qu'un autre commerce est possible: celui qui met l'humain au centre de ses préoccupations.

Au menu: d'excellents aliments équitables Oxfam ainsi que de succulents produits locaux de notre belle région.

Une bonne occasion de venir découvrir d'autres produits élaborés de manière plus respectueuse de l'humain et de faire partie de cette organisation engagée.

On vous donne rendez-vous un matin d'automne autour d'un savoureux petit-déjeuner équitable, coloré, solidaire et gourmand :)

Nous vous invitons à bloquer d'ores et déjà cette date dans vos agendas!

QUAND?

Dimanche **18 novembre 2018** de 7h00 à 12h00

OÙ:

Réfectoire de l'école communale, rue de la Régence 1 à 4837 BAELEN

P.A.F. : 6 € (adulte) - 3 € (enfant)

Réservation souhaitée mais pas obligatoire :

Nathalie THONNISSEN : 0486/902.363

Sarah BECKERS : 0494/645.119

Une organisation du L.A.C. (Loisirs, Arts et Culture) de BAELEN-MEMBACH.



**CALENDRIER DES RENCONTRES
DE SEPTEMBRE 2018
À JANVIER 2019**



LE CLUB DE VOLLEY-BALL JBM VBC BAELEN VOUS PROPOSE CI-APRÈS LE CALENDRIER DES RENCONTRES À DOMICILE POUR LES MOIS DE SEPTEMBRE 2018 À JANVIER 2019 (1^{ER} TOUR).

Nous vous rappelons que l'entrée de la salle (Foyer Culturel et Sportif, rue de la Régence 1) est gratuite et la cafétéria est accessible à tous. La rencontre réserve a lieu 1h15 avant l'heure indiquée.



VENDREDI 14.09.2018:	P2 Dames – Aubel à 21h15
VENDREDI 21.09.2018:	P2 Messieurs – Spa-Pepinster à 21h15
VENDREDI 05.10.2018:	P2 Dames – Blégny à 21h15
VENDREDI 12.10.2018:	P2 Messieurs – St-Jo Herve à 21h15
VENDREDI 02.11.2018:	P2 Dames – Athénée Verviers à 21h15
SAMEDI 03.11.2018:	P2 Messieurs – Saint-Vith à 20h30
VENDREDI 16.11.2018:	P2 Messieurs – St-Jo Welkenraedt à 21h15
VENDREDI 23.11.2018:	P2 Dames – Calaminia à 21h15
VENDREDI 30.11.2018:	P2 Messieurs – Malmedy à 21h15
SAMEDI 01.12.2018:	P2 Dames – Spa-Pepinster à 19h00
VENDREDI 07.12.2018:	P2 Messieurs – Grand-Rechain à 21h15
VENDREDI 11.01.2019:	P2 Dames – St-Jo Welkenraedt à 21h15
VENDREDI 18.01.2019:	P2 Messieurs – Embourg-Tilff à 21h15
SAMEDI 19.01.2019:	P2 Dames – Sporta à 19h00

Le championnat des jeunes (1 équipe de pupilles et 2 équipes de minimes) débute en octobre 2018 (voir le site).

Comme chaque année le club organisera son souper annuel durant le mois d'octobre ou novembre (informations plus précises ultérieurement).

N'oubliez pas notre mythique tournoi de l'entité qui aura lieu cette année le dimanche 16 septembre à partir de 11h00.

Toutes les informations sur les matchs, les activités et le club se trouvent sur notre site internet: **www.jbmvbc.be**

Venez nombreux nous applaudir et nous soutenir.

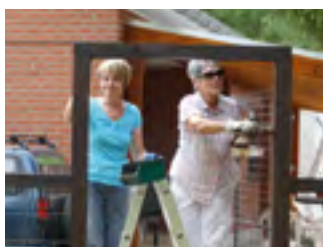
**CHIENS HEUREUX****UN ENDROIT DANS LEQUEL NOS MEMBRES PASSENT DE BONS MOMENTS AVEC LEUR CHIEN !**

LES MEMBRES DE L'ASBL CHIENSHEUREUX SE SENTENT BIEN SUR LEUR TERRITOIRE, ILS RECONNAISSENT L'INVESTISSEMENT DE LEUR COMITÉ ET VEILLENT AU QUOTIDIEN À ENTREtenir ET AMÉLIORER LEUR CLUB.

Ce dernier W-E de juillet comme chaque année, ils ont planifié un « W-E travaux ». Chacun nous a fait profiter de son matériel, de son expérience et son savoir-faire pour que l'infrastructure soit au Top pour notre barbecue annuel du 9 septembre.

Vous aussi vous voulez vivre de nombreuses activités en compagnie de votre chien, n'hésitez pas visitez notre site www.chiensheureux.be ou tel à notre président Fred Meurisse 0475/421216.

Nous vous rappelons que les autorités communales prennent en charge votre adhésion à l'école du chiot, si vous habitez Membach et Baelen.

**GYMNASTIQUE DES DAMES AÎNÉES.**

Vous désirez dégager un peu de temps pour vous et vous mettre en forme, alors rejoignez-nous, tous les lundis, sauf les congés scolaires.

Début des cours : lundi 3 septembre 2018 de 19 h à 20 h.

Lieu : salle de gymnastique communale.

Prix : 45 euros par année.

Renseignements auprès de

Marguerite CORMANN : 087/555828

Lucile DUHEYM : 087/762542

ATELIERS D'INITIATION AUX DANSES URBAINES

LE GROUPE **EXPRESSIONS DE BAELEN** PROPOSE ENCORE CETTE SAISON 2018-2019 DES ATELIERS D'INITIATION AUX DANSES URBAINES, TELLES QUE NOTAMMENT LE HIP HOP ET LE RAGGA DANCEHALL, POUR ENFANTS ET POUR ADOLESCENTS.

Apprendre quelques techniques et mouvements, tout en créant ensemble dans une ambiance bon enfant, tout un programme qu'il vous invite à venir découvrir **dès le samedi 22 septembre 2018 !**

Les cours se donnent les samedis dans la salle du centre culturel de Baelen aux horaires suivants :

- ✓ pour les enfants de 5 à 7 ans : de 9h30 à 10h30 ;
- ✓ pour les enfants de 8 à 11 ans : de 10h30 à 12h00 ;
- ✓ pour les adolescents : de 12h00 à 13h30.

ATTENTION !! Nombre de participants limité !

Inscriptions et informations :

Marine Nihant - 0477/33 02 64 - 087/76 34 28

marine.nihant@skynet.be

Jennifer Erkens - 0496/34 99 75

<https://www.facebook.com/ateliershiphopraggadancehall/>





La forêt est pleine de vie!

Chacun a sa tâche dans une forêt certifiée PEFC. Pourras-tu les retrouver? Place les dessins de la colonne de gauche au bon endroit et colorie l'ensemble.



Le label PEFC sur le bois et le papier donne un bel avenir à nos forêts. Repère le label PEFC quand tu achètes du bois ou du papier.

www.pefc.be

PEFCBELGIUM



CONCOURS

TENTE TA CHANCE DE REMPORTEZ UN JEU DE QUILLES FINLANDAISES OU UN SET DE CRAYONS DE COULEURS EN BOIS CERTIFIÉ PEFC



Concours de coloriage pour enfants jusqu'à 12 ans (inclus), participation individuelle ou par classe. A gagner: des sets de crayons de couleurs et des jeux de quilles finlandaises.

Indique si tu participes individuellement ou avec ta classe :

- Je participe en mon nom
- Je participe au nom de ma classe
(attention : toute la classe doit avoir participé au coloriage et soumettre un seul envoi commun, avec l'âge exact pour chaque enfant)

Prénom + nom (et/ou nom de l'école et de la classe) :

Adresse (privée ou de l'école) :

Tél:

E-mail:

Âge :

A retourner avant le 12 novembre 2018 (le cachet de la poste faisant foi) à:

PEFC Belgium asbl
Galerie du Centre, bloc 2, bte 289
1000 Bruxelles

J'accepte que mes données soient collectées et utilisées par PEFC Belgium. Cela se produira uniquement dans le cadre de ce concours (sélection, contact et annonce des gagnants) et ces données ne seront pas enregistrées, ni transmises à des tiers.



Le label PEFC sur le bois et le papier donne un bel avenir à nos forêts. Repère le label PEFC quand tu achètes du bois ou du papier.

www.pefc.be

PEFCBELGIUM

